S.A.M. « BANQUE DU GOTHARD (MONACO) »

Société Anonyme Monégasque
au capital de 40 000 000 d'euros
Siège social : 17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Actif		
Caisse, banques centrales, CCP	19 827	23 642
Créances sur les Etablissements de crédit	618 275	593 197
Créances sur la Clientèle	220 303	251 196
Obligations et autres titres à revenu fixe	76 923	5 352
Actions et autres titres à revenu variable	134	321
Parts dans les entreprises liées	182	182
Immobilisations incorporelles	1 195	1 770
Immobilisations corporelles	2 239	2 729
Autres actifs	4 166	16 877
Comptes de régularisation	1 898	1 804
Total de l'actif	**945 142**	**897 070**
Passif		
Dettes envers les établissements de crédit	313 913	204 523
Comptes créditeurs de la clientèle	533 669	570 943
Autres passifs	2 367	24 380
Comptes de régularisation	6 806	6 964
Provisions pour risques et charges	16 577	18 665
Dettes subordonnées	7 627	7 622
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	2 624

Capitaux propres hors FRBG	**61 559**	**61 349**
Capital souscrit	40 000	40 000
Réserves	4 000	4 000
Provisions réglementées	106	152
Report à nouveau	17 196	16 864
Résultat de l'exercice	257	333
Total du passif	**945 142**	**897 070**

Le total du bilan est de euros 945.141.961,97

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Engagements donnés	**108 995**	**115 762**
Engagements de financement		
Engagements en faveur de la clientèle	46 278	36 882
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre de la clientèle	62 717	78 880
Engagements sur titres		
Engagements reçus	**78 382**	**69 644**
Engagements de garantie sur établissements de crédit	78 382	69 644
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Intérêts et produits assimilés	20 545	30 228
Intérêts et charges assimilées	-12 615	-18 603
Revenus des titres à revenu variable		39
Commissions (produits)	14 079	14 569
Commissions (charges)	-1 518	-1 660
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 504	1 378
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-124	1
Autres produits d'exploitation bancaire	2 085	2 881
Autres charges d'exploitation bancaire	-380	-431
PRODUIT NET BANCAIRE	**23 576**	**28 402**
Charges Générales d'exploitation	-21 924	-25 515
Dotations aux amort. et aux prov. Sur immobilisations incorp. et corporelles	-1 414	-1 406
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**238**	**1 481**
Coût du risque	200	-1 080
RESULTAT D'EXPLOITATION	**438**	**401**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**438**	**401**
Résultat exceptionnel	-214	-34
Impôt sur les bénéfices	-14	-34
Dotations / Reprise de FRBG et provisions reglementées	47	
RESULTAT NET	**257**	**333**

Le résultat de l'exercice est de Euros 257 024,17

COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

	2004 Total
A vue :	
Comptes ordinaires	283 546
Total	**283 546**
A terme	
Comptes à terme	250 123
Total	**250 123**
Total Général	**533 669**

INTÉRÊTS COURUS OU ÉCHUS, À RECEVOIR OU À PAYER, INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	Intérêts	Autres	2004 Total
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	984	635 503	636 487
Créances sur la clientèle	898	219 405	220 303
Obligations et autres titres à revenu fixe	926	75 997	76 923
Actions et autres titres à revenu variable		134	134
Comptes de régularisation		1 898	1 898
Total des intérêts inclus dans les postes de l'Actif	**2 808**		
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	1 564	312 349	313 913
Comptes créditeurs de la clientèle	455	533 214	533 669
Comptes de régularisation		6 806	6 806
Total des intérêts inclus dans les postes du Passif	**2 019**		

VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DE CERTAINS POSTES DU BILAN

Emplois et ressources	**< 3 mois**	**> 3 mois <1 an**	**> 1 an < 5 ans**	**> 5 ans**	**non ventilés**	**Total fin d'exercice**
Dont créances et dettes rattachées						**2004**
Créances sur les établissements de crédit	520 489	96 225	600		961	618 275
Créances sur la clientèle	148 060	43 366	13 360	7 606	7 911	220 303
Titres	0	0	76 814	109	134	77 057
Total postes de l'Actif	**668 549**	**139 591**	**90 774**	**7 715**	**9 006**	**915 635**
Dettes envers les établissements de crédit	259 713	43 880	4 856	3 900	1 564	313 913
Comptes créditeurs de la clientèle	525 467	7 747	0		455	533 669
Total postes du Passif	**785 180**	**51 627**	**4 856**	**3 900**	**2 019**	**847 582**

IMMOBILISATIONS

	Valeur nette au 31.12.04
Immobilisations incorporelles	1 195
Immobilisations corporelles	2 187
Immobilisations corporelles hors exploitation	52
Total des Immobilisations	**3 434**

Dotation nette aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2004

Amortissements	-1 414
Dotation nette	**-1 414**

HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET TITRES

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

chiffres en milliers d'euros	2004
Le montant total des changes à terme au 31 décembre était le suivant :	
Devises à recevoir	2 771
Euros à recevoir	69 077
Devises à livrer	2 767
Euros à livrer	68 991
Le montant total des changes au comptant au 31 décembre était le suivant :	
Devises à recevoir	293
Euros à recevoir	365
Devises à livrer	364
Euros à livrer	292

Opérations sur options devises

Ces opérations sont effectuées sur un "marché de gré à grè" selon le même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n'intervient qu'en tant qu'intermédiaire.

La contre-valeur du nominal sous-jacent des opérations "ouvertes" au 31 décembre était :

Contre-valeur	Clients	Banques	Total
Achat PUT / CALL		1 455	1 455
Ventes PUT / CALL	1 455		1 455

De par son rôle d'intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises	170 499
Total passif du bilan devises	169 342

Au 31 Décembre 2004, la position de change la plus importante était longue de 106.779 Euros et concernait le CHF.

TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Portefeuille titres au 31 décembre 2004	Transaction	Placement	Investissement	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe	109	76 814		76 923
Actions et autres titres à revenu variable	134	0		134
Total	**243**	**76 814**		**77 057**

Part dans les entreprises liées

Nom	Prix d'acquisition	Capital	Part détenue	Résultats 2004	Activité
Financial Strategy SAM	152	750	20,00%	non communiqué	Gestion de Patrimoine
Podium SAM	30	150	20,00%	non communiqué	Promotion sportifs
Total	**182**				

Frais de personnel	**2004**
Salaires	7 855
Charges sociales	2 588
Emoluments administrateurs	2 700
Total	**13 143**
Effectif moyen	**2 004**
Cadres supérieurs	23
Cadres	34
Gradés	51
Employés	21
Total	**129**

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA BANQUE DU GOTHARD MONACO

1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque du Gothard (Monaco) S.A.M. ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

1.2 Conversion des opérations en devises

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Comptes de bilan

1.3 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'usage.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés	5 ans
Logiciels annexes	3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau ..... 5 ans
Matériel ..... 5 ans
Petit outillage ..... 3 ans
Véhicule ..... 5 ans
Mobilier..... 5 ans
Matériel Informatique ..... 3 ans

Compte de résultat

1.5 Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata-temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata-temporis.

1.6 Résultat sur opérations de change

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours à terme de la durée restant à courir.

- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

1.7 Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du « mark to market », les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

1.8 Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata-temporis chaque fin de mois pour le portefeuille de placement.

1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

a) Provisions pour créances douteuses

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100.%.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

b) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

c) Provisions réglementées

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

d) Fonds pour risques bancaires généraux

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

1.10 Engagements en matière de retraite

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective

des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2004 est évalué à 179 257.08 euros.

1.11 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

Les décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal ne sont pas appréhendés comptablement sous forme d'impôt différé.

RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2002, pour les exercices 2002, 2003 et 2004.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2004, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 4 mars 2005.

André GARINO Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la S.AM. « BANQUE DU GOTHARD (MONACO) », 17, avenue d'Ostende, Monaco.